



L'écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres

Vision et potentiel d'accueil d'un nouveau quartier

Conception et réalisation

Service de l'aménagement du territoire

Collaboration

Services du module du Développement durable

- ↗ Développement économique
- ↗ Environnement
- ↗ Ingénierie
- ↗ Travaux publics

Service des communications

Arrondissement de La Cité-Limoilou

Firmes

- ↗ *Atelier 21 : Bernard+Laroche+Peiolo architecture + design urbain*
- ↗ *CCM² Côté Chabot Morel, architectes, en collaboration avec Jacques White, architecte*
- ↗ *Hudon Julien Associés, architectes, et collaboration avec François Courville, architecte paysagiste*
- ↗ *Graph Synergie, expertise 3D*

Remerciements

Le Service de l'aménagement du territoire remercie toutes les personnes qui ont contribué au projet.

Décembre 2010



Imprimé sur papier recyclé

50 % fibres postconsommation et 50 % fibres vierges certifiées FSC, certifié EcoLogo et FSC Sources mixtes, fabriqué à partir d'énergie biogaz





L'écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres

En faisant un écoquartier du secteur de la Pointe-aux-Lièvres, la Ville de Québec lui redonnera vie.

L'écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres reflétera le dynamisme et l'énergie créatrice du quartier Saint-Roch, situé à quelques pas au sud. À proximité de lieux de travail et d'activité, cet écoquartier à l'architecture contemporaine sera aménagé dans le plus grand respect de l'environnement, en intégrant les principes du développement durable. Un cadre de vie unique!



Québec, ville internationale

Capitale du Québec, berceau de la civilisation française en Amérique du Nord, ville du patrimoine mondial... Québec a une identité propre et une physionomie bien particulière. Elle a pris naissance sur les berges du Saint-Laurent, l'un des plus grands fleuves au monde.

Située à un carrefour géographique et culturel exceptionnel et perçue comme un trait d'union entre l'Europe et les Amériques, Québec occupe une place de choix sur la scène internationale. Reconnue pour la richesse de son histoire et de son patrimoine, elle est aussi une ville moderne et dynamique.

Sachant tirer profit, entre autres, de sa proximité avec le nord-est des États-Unis, elle constitue la deuxième force économique du Québec.

Ses atouts tant économiques que culturels favorisent les partenariats avec les grandes villes du monde. Les liens qu'elle établit avec l'étranger lui valent d'attirer chez elle nombre de manifestations internationales.



Sommaire

Au cœur de l'action	6
Un peu d'histoire	7
Dix éléments de base d'un écoquartier	8
Objectifs du développement durable	10
Réseau routier et circulation	10
Implantation des constructions	10
Espaces verts	10
Densité et variété	12
Architecture	12
Gestion des eaux de ruissellement	12
Gestion des matières résiduelles	13
Efficacité énergétique	13
Un plan évolutif	14
Des technologies au service de l'environnement	16
Un système de chauffage urbain utilisant des énergies renouvelables ou de substitution	16
Un système novateur de collecte des matières résiduelles	17
L'enfouissement des réseaux d'utilité publique	18
Les paramètres bioclimatiques et naturels	18
La construction en bordure de l'autoroute Laurentienne	19
Prochaines étapes	20
Propriété des terrains	20
Réhabilitation des sols	20
Investissements en infrastructures	20
Potentiel d'accueil	21
Études d'avant-projet	22



Au cœur de l'action

Le secteur de la Pointe-aux-Lièvres longe la rivière Saint-Charles et son parc linéaire. Il est situé au nord du quartier Saint-Roch, à quelques pas du Vieux-Québec et du Vieux-Port.

À distance de marche ou de vélo, ses résidants auront accès à de nombreux endroits et services. Le secteur et ses environs offrent ainsi plusieurs atouts intéressants, dont :

- Grande accessibilité : autoroute Laurentienne et artères importantes à proximité (rues Dorchester et de la Couronne, 1^{re} Avenue);
- Bonne desserte en transport en commun : des lignes Métrobus, des trajets réguliers et un projet d'implantation d'un tramway dans l'axe nord-sud reliant le secteur au centre-ville;
- Pôles d'emploi : quartier Saint-Roch, Commission de la santé et de la sécurité au travail, Institut de réadaptation en déficience physique de Québec, hôpital Saint-François d'Assise;
- Plusieurs centres commerciaux et rues commerçantes : Nouvo Saint-Roch, 1^{re} Avenue, 3^e Avenue, boulevard Wilfrid-Hamel, Place Fleur de Lys;
- Écoles : école secondaire Cardinal-Roy (spécialisée en programmes sports-études), centres de formation professionnelle Louis-Jolliet et Wilbrod-Bhére, École hôtelière de la capitale ainsi que plusieurs écoles primaires;
- Parc linéaire de la rivière Saint-Charles : pistes cyclables et sentiers pédestres;
- Parc de la Pointe-aux-Lièvres : piste glacée de 2 km, glissade, piste de patins à roues alignées, sentiers pédestres et terrains polyvalents;
- Parc Victoria : terrains récréatifs de tennis, de baseball, de soccer et de hockey sur gazon, parc de planche à roulettes ainsi que jeux d'eau;
- Lieu historique national Cartier-Brébeuf et maison Dorion-Coulombe (accueil du parc linéaire de la rivière Saint-Charles);
- ExpoCité, Colisée et futur amphithéâtre.



The Marine Hospital from a bridge on the River St-Charles, 1835-1840.
Artiste : Russell, Alexander Jamieson (1807-1887) c-067426

Un peu d'histoire

Au fil du temps, la pointe aux Lièvres a pris différents visages. Son rôle dans l'histoire de Québec s'avère non négligeable.

D'abord pâturage entre les méandres de la rivière Saint-Charles au début de la colonie, cette presqu'île liée à la basse-ville par une étroite bande de terre est devenue ligne défensive vers le milieu du 18^e siècle. Elle était alors munie de deux redoutes. L'une était située près de l'emplacement actuel du complexe résidentiel du Village de l'Anse et l'autre, plus près de celui du pont Lavigueur.

L'hôpital de la Marine a été érigé en 1832-1833 au sud de la pointe. Il a reçu pendant plusieurs décennies des malades de toute la province, principalement des immigrants et des marins. Les Sœurs du Bon-Pasteur ont plus tard transformé les lieux en asile pour jeunes filles, puis en orphelinat en 1890. Redevenu hôpital en 1945, l'édifice a été démoli en 1962.

Jusqu'au milieu du 20^e siècle, le secteur de la Pointe-aux-Lièvres a accueilli des chantiers navals et des entrepôts qui ont confirmé sa vocation portuaire et industrielle.

Au début des années 1960, changement dans le paysage : un remblayage intensif a modifié le parcours de la rivière Saint-Charles. L'autoroute Laurentienne, qui longe la limite sud du secteur, a été construite sur ce terrain remblayé rattachant la pointe au parc Victoria.

C'est également dans le secteur qu'avait été installé le premier incinérateur municipal, lequel a contaminé les sols. Après sa démolition en 1976, la Ville de Québec a acquis les propriétés avoisinantes afin de les mettre en valeur. De 1997 à 2008, elle a nettoyé et naturalisé les berges de la rivière, puis y a aménagé des sentiers et des pistes cyclables.

L'analyse de plusieurs scénarios de lotissement a amené la Ville à réserver la partie nord du secteur à un parc municipal. Elle destine les terrains situés au sud au futur écoquartier.



Source : Archives de la Ville de Québec s/d



Dix éléments de base d'un écoquartier

1. Architecture innovatrice et durable

- Privilégier une composition architecturale contemporaine remarquable, puisque l'esthétique influe directement sur la qualité de vie des résidents, procure une identité et suscite un sentiment de sécurité, de bien-être et de fierté;
- Maximiser l'utilisation de matériaux écologiques (bois, matériaux fabriqués à partir de fibres recyclés, etc.), accroître l'isolation et l'étanchéité, exposer les fenêtres au soleil;
- Construire des bâtiments économes en énergie, dotés notamment d'une certification reconnue (LEED, par exemple).

2. Eau

- Diminuer la consommation d'eau potable et recourir à la gestion des eaux de pluie pour, par exemple, entretenir les espaces verts.

3. Énergie

- Viser l'autonomie et l'efficacité énergétiques par l'utilisation de nouvelles technologies, comme la géothermie pour chauffer ou climatiser les bâtiments, des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire et le chauffage urbain.

4. Espaces verts et plans d'eau

- Aménager des espaces verts et planter des arbres afin de diminuer la chaleur occasionnée par les bâtiments et le pavage;
- Réaliser des aménagements paysagers utilisant l'eau dans une approche à la fois récréative, esthétique et écologique;
- Promouvoir, par le réseautage des espaces verts, des sites d'intérêt et du fleuve, un mode de vie actif en toute saison, conjuguant urbanité et plein air.

5. Infrastructures

- Mettre à niveau les réseaux et les équipements, notamment l'éclairage urbain;
- Enfouir les réseaux d'utilité publique;
- Installer des toitures végétales.

6. Matières résiduelles

- Gérer de façon intégrée les déchets, le recyclage et le compostage et diminuer ainsi la circulation des camions dans les rues du quartier.



Hammarby, Suède



7. Mixité des fonctions

- Utiliser l'espace de façon mixte en faisant se côtoyer habitations, biens et services de proximité, bureaux, institutions, équipements récréotouristiques et services communautaires, afin d'offrir un quartier complet et autonome;
- Construire des bâtiments mixtes avec commerces et services au rez-de-chaussée afin de profiter au maximum de la proximité et de limiter au minimum les trajets entre le domicile, les commerces et le lieu de travail.

8. Réhabilitation des sols

- Remettre en valeur des sites industriels et commerciaux en milieu urbain situés à proximité des infrastructures municipales (égout, aqueduc, etc.) et des réseaux d'utilité publique (électricité, télécommunication) existants.

9. Stationnement

- Aménager des stationnements souterrains pour réduire les aires de surface et les îlots de chaleur;
- Établir un nombre limite de cases de stationnement;
- Aménager des espaces de stationnement réservés au covoiturage et aux vélos.

10. Transports

- Limiter la place de la voiture, en offrant d'autres modes de transport;
- Aménager des passages pour piétons et vélos afin de faciliter les déplacements dans la trame urbaine et de proposer aux résidents un véritable milieu de vie où l'automobile n'est pas nécessaire;
- Encourager l'utilisation du transport en commun de façon à réduire l'usage de l'automobile, la pollution de l'air, la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre;
- Relier les sentiers piétonniers et cyclables pour promouvoir les déplacements actifs.



Objectifs de développement durable

Réseau routier et circulation

La conversion de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain rendra le secteur plus agréable pour la marche et permettra de marquer l'entrée du quartier Saint-Roch. Le réaménagement de la rue de la Pointe-aux-Lièvres renforcera les liens entre le parc et le nouvel ensemble résidentiel. De plus, les aménagements prévoiront l'intégration du futur tramway.

Véritable colonne vertébrale du quartier, une esplanade sera aménagée en son cœur, entre le nouveau boulevard urbain et le parc de la Pointe-aux-Lièvres. Ornée de nombreux arbres et végétaux, l'esplanade offrira un cadre agréable aux piétons, aux cyclistes, aux résidents et aux visiteurs. Son prolongement la reliera à Limoilou, au nord, et à Saint-Sauveur, au sud.

En bordure de la rivière, la rue du Cardinal-Maurice-Roy deviendra une promenade favorisant l'accès des piétons à la rivière. La promenade sera intégrée au réseau des pistes cyclables.

La circulation automobile sera réduite à l'intérieur des îlots d'habitation. La conception des rues facilitera la cohabitation des piétons et des automobilistes. Des voies de largeur réduite et des aménagements particuliers assureront une polyvalence d'utilisation.

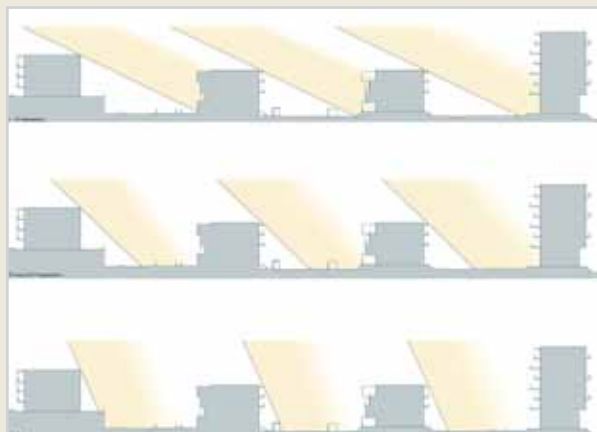
Les stationnements souterrains compteront un nombre limité de cases. Des espaces de stationnement seront réservés au covoiturage, à l'autopartage et au vélo. Enfin, des bornes seront installées pour brancher les véhicules électriques.

Implantation des constructions

Afin de maximiser l'éclairage naturel à l'intérieur des unités d'habitation, les constructions seront alignées selon l'orientation du soleil, en bandes parallèles. Ce type d'implantation créera des perspectives inattendues sur la rivière et le parc.

Espaces verts

L'implantation des constructions permettra l'aménagement d'espaces verts en continuité avec les éléments naturels du secteur, alors que rivière et parc inviteront à la pratique de diverses activités. Les habitants profiteront également de jardins communautaires et de cours privées. Les plantes indigènes seront privilégiées afin de limiter les besoins en eau et en entretien.







Densité et variété

Le secteur comptera plusieurs types de bâtiments de quatre à dix étages. Leur hauteur sera déterminée en fonction de la distance entre chaque bâtiment afin de maximiser l'ensoleillement. Habitations, biens et services de proximité, services communautaires et installations récréotouristiques se côtoieront pour créer un quartier complet et autonome.

L'écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres logera des résidents de tous âges, de toutes cultures et de tout profil socioéconomique. De plus, les unités seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Architecture

L'architecture des bâtiments intégrera des critères comme la performance énergétique, la consommation d'eau, l'orientation des portes et des fenêtres.

Un nombre maximal d'unités d'habitation seront ventilées naturellement grâce à une double exposition, ce qui réduira les besoins énergétiques et augmentera le confort des occupants. Plusieurs bâtiments comprendront des ateliers, des bureaux ou des commerces pour offrir plus de flexibilité aux résidents qui concilient travail et famille.



Gestion des eaux de ruissellement

Divers systèmes et techniques seront utilisés pour réduire les eaux de ruissellement dans l'écoquartier. Parmi ceux-ci, on dénombre l'installation de toits verts et de dalles de pavage perméables, la collecte et la réutilisation des eaux de pluie et l'aménagement de bassins de rétention.

Un marais filtrant, aménagé entre la rue de la Pointe-aux-Lièvres et la rivière Saint-Charles, récupérera les eaux de pluie. Un ouvrage de contrôle à sa tête et des plantes adaptées réduiront de façon notable les polluants.



Gestion des matières résiduelles

Les déchets, les matières recyclables et les résidus alimentaires seront séparés et ramassés selon un type de collecte qui sera déterminé après l'analyse des diverses options. Les déchets verts pourraient être compostés sur place et utilisés pour les jardins et les espaces verts.

Efficacité énergétique

Les plus hauts standards d'efficacité énergétique (LEED, par exemple) seront visés pour tous les nouveaux édifices de l'écoquartier de même que pour le voisinage.

L'utilisation de la géothermie, de l'énergie solaire ou du chauffage urbain sera favorisée dans un souci d'autonomie énergétique des constructions.



Un plan évolutif

Les différents éléments proposés s'imbriquent pour former une nouvelle dynamique de quartier. L'écoquartier s'intègre à la trame urbaine et aux équipements récréotouristiques existants, ce qui favorise le transport collectif et la fréquentation des circuits piétonniers et cyclables. Il offre également des lieux de travail et de loisir à proximité des logements.

Toutes ces interventions visent à donner un nouveau souffle au secteur. Elles évolueront dans le temps et dans la forme, selon les besoins ou les contraintes.







Des technologies au service de l'environnement

Un système de chauffage urbain utilisant des énergies renouvelables ou de substitution

La Ville évalue la possibilité de se doter d'une chaufferie centralisée utilisant des énergies renouvelables pour alimenter le quartier en énergie. L'une des composantes essentielles d'un quartier durable est l'intégration des systèmes énergétiques afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (ex. : chauffage urbain à l'eau chaude).

Parmi les scénarios envisageables : celui d'implanter une centrale thermique à la biomasse (granules) et des sous-stations de chauffage urbain. La biomasse permettrait une réduction des émissions de CO₂ par rapport aux combustibles fossiles. L'une des sources d'énergie thermique ayant un bilan CO₂ neutre est la biomasse forestière. La région de Québec et ses environs disposent d'un potentiel important d'approvisionnement en biomasse de ce type pouvant être utilisée comme bois énergie.

Hydro-Québec et le gouvernement fédéral proposent de l'aide financière pour ce type d'équipement.

Avantages d'un réseau de chauffage urbain

- Optimise les paramètres énergétiques des édifices et assure une sécurité énergétique sans égale;
- Restreint l'investissement des propriétaires en éliminant le besoin d'une chaufferie propre à l'immeuble, en réduisant la grosseur de l'entrée électrique et en diminuant les coûts d'exploitation et d'entretien de leur réseau thermique de façon importante;
- Réduit de beaucoup les surfaces requises pour la chaufferie comparativement aux solutions traditionnelles.



Un système novateur de collecte des matières résiduelles

La Ville envisage l'amélioration de l'environnement et de la qualité de vie urbaine au moyen d'un système novateur de collecte des déchets, du recyclage et du compostage. Elle cherchera ainsi à atteindre les objectifs du plan d'action 2010-2015 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, et diminuera du même coup la circulation dans les rues du quartier, particulièrement celle des camions lourds à essence.

Une étude d'avant-projet, ayant évalué la quantité et la composition des matières résiduelles à ramasser dans le futur écoquartier, détermine les objectifs suivants :

- Recycler 70 % des matières recyclables (papier, carton, plastique, verre et métal);
- Valoriser 60 % des résidus alimentaires;
- Éliminer moins de 700 kg de matières par personne par an.

Dans l'écoquartier, la collecte des ordures à quatre voies ramasserait sur une base régulière :

- Les matières recyclables;
- Les résidus alimentaires;
- Le verre;
- Les déchets ultimes.

Divers systèmes de collecte sont à l'étude.

Sur la base des principes du développement durable, les avantages et les inconvénients de chacun des systèmes de collecte seront comparés en considérant les usagers ainsi que les aspects environnementaux et opérationnels.

La Ville n'a pris aucune décision quant au type de collecte à retenir, mais favorise les conteneurs semi-enterrés.



L'enfouissement des réseaux d'utilité publique

Afin d'assurer la qualité de l'environnement urbain, la Ville exige l'enfouissement des fils des services d'utilité publique (électricité, téléphone et câblodistribution). Un réseau souterrain convient parfaitement aux quartiers mixtes de moyenne et forte densité, en plus de s'adapter aux pratiques de lotissement.

L'enfouissement des fils confère aux aménagements réalisés une plus grande valeur, car la végétation n'a pas à subir l'élagage nécessaire au maintien de l'efficacité d'un réseau aérien. De plus, les réseaux enfouis sont beaucoup moins sujets aux interruptions de service en cas d'intempéries.

Note : L'écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres est une partie du territoire municipal où l'installation des fils des services d'utilité publique dans des conduits souterrains est obligatoire depuis le 8 février 2007 (Règlement R.V.Q. 914).

Les paramètres bioclimatiques et naturels

L'aménagement de l'écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres se fera en harmonie avec son environnement :

- Maximisation de l'ensoleillement dans les cours privées et les espaces publics : édifices moins hauts au sud des îlots, orientation et densité face aux vents dominants;
- Plan de toiture : aménagement de toitures vertes munis de bassins de rétention des eaux de pluie pour limiter la formation d'îlots de chaleur et alimenter les plans d'eau;
- Traitement paysager de l'esplanade et connexion aux lieux d'intérêt;
- Création de jardins communautaires ou collectifs.



La construction en bordure de l'autoroute Laurentienne

Il est concevable de transformer l'autoroute Laurentienne à long terme. Entre-temps, comme le bruit de la circulation autoroutière est une forme de pollution urbaine, la Ville exigera des promoteurs et constructeurs qu'ils mettent en place des mesures d'atténuation conformes à sa réglementation.

Des techniques préventives d'aménagement et de construction

- **Implantation urbaine appropriée** : séparation de l'espace ou zone tampon, utilisation de la topographie, utilisation des bâtiments comme écran antibruit, orientation des bâtiments;
- **Conception architecturale judicieuse** : agencement des pièces, orientation des ouvertures et des balcons;
- **Insonorisation accrue** : murs, toits, fenêtres, portes, ventilation, insonorisation intérieure;
- **Écrans antibruit** : butte, mur, végétation.





Prochaines étapes

Propriété des terrains

La Ville de Québec est propriétaire de près de 12 hectares de terrain, ce qui comprend le parc de la Pointe-aux-Lièvres et plusieurs parcelles situées entre le parc et l'autoroute Laurentienne. À long terme, des modifications à l'emprise de l'autoroute Laurentienne seront nécessaires afin d'aménager le boulevard projeté et de construire les édifices prévus le long de cet axe.

Réhabilitation des sols

La planification de la mise en valeur du secteur de la Pointe-aux-Lièvres a servi de déclencheur à la décontamination des sols de cette ancienne zone industrielle. Les terrains municipaux destinés à des fins résidentielles et situés en face du parc ont été décontaminés selon les normes prescrites. Les autres terrains municipaux au nord de l'autoroute seront décontaminés prochainement.

Un peu plus de 3,8 millions de dollars ont déjà été investis pour la caractérisation et la décontamination de ces terrains. De cette somme, environ 50 % ont été remboursés par le Programme de réhabilitation des terrains contaminés en milieu urbain (Revi-Sol) du gouvernement du Québec. Un nouveau programme gouvernemental d'aide financière (ClimatSol) allouera jusqu'à 10 millions de dollars en subvention supplémentaire pour la décontamination des terrains des écoquartiers de la Pointe-aux-Lièvres et de la Pointe-D'Estimauville.

Investissements en infrastructures

Programme d'intervention préliminaire

- Réfection de la rue de la Pointe-aux-Lièvres;
- Aménagement du marais filtrant entre la rue de la Pointe-aux-Lièvres et la rivière Saint-Charles;
- Acquisition et réhabilitation des terrains industriels de part et d'autre de la rue Lee;
- Ouverture des rues de desserte locale;
- Aménagement de l'esplanade centrale;
- Lotissement et construction des terrains vacants;
- Modifications à l'emprise de l'autoroute Laurentienne;
- Réaménagement du boulevard Laurentien;
- Aménagement de la promenade le long de la rivière.

Potentiel d'accueil



Phases	Unités d'habitation						Espaces commerciaux, ateliers, bureaux à domicile
	1 chambre /loft	2 chambres (4½)	3 chambres (5½)	4 chambres (6½)	Maisons de ville	Sous-total	
A	9	140	52	18	-	219	250
B	7	83	35	8	-	133	375
C	-	157	-	8	53	218	800
D1	2	46	7	-	-	55	3 000
D2	73	-	-	-	43	116	425
D3	9	106	44	10	-	169	4 500
TOTAL						910	9 350

Résumé : Unités d'habitation	Nombre	Pourcentage
1 chambre/loft	100	11,0 %
2 chambres (4½)	532	58,5 %
3 chambres (5½)	138	15,2 %
4 chambres (6½)	44	4,8 %
Maisons de ville	96	10,5 %
TOTAL	910	100,0 %



Études d'avant-projet

Le secteur de la Pointe-aux-Lièvres a fait l'objet de nombreuses études de mise en valeur depuis plus de 30 ans. Des études supplémentaires seront nécessaires pour compléter les connaissances sur les plans technique, réglementaire, de la composition et de la capacité portante du sol de même que de la mise en œuvre.

- Caractérisation environnementale phase II, partie du lot 2 347 244 de la rue de la Pointe-aux-Lièvres à Québec, MissionHGE, 2005.
- Étude de design urbain pour l'écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres, Hudon Julien Associés avec François Courville, architecte paysagiste, mai 2010.
- Caractérisation préliminaire, Pointe-aux-Lièvres, rapport final, Laboratoire de génie sanitaire du Québec, Option Aménagement, 1992.
- Kabir Kouba : Aménagement de la Saint-Charles, Service de l'urbanisme, Ville de Québec, 1974.
- Étude d'avant-projet : Mise en place d'infrastructures pour l'aménagement de l'écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres POR2008729, Service de l'ingénierie, Ville de Québec, 2010.
- Kabir Kouba : Aménagement de la Saint-Charles. La rivière aux mille détours, Service de l'urbanisme, Ville de Québec, 1985.
- Étude de design architectural, secteur est, écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres, Atelier 21 : Bernard + LaRochelle + Peirola, architecture + design urbain, mai 2010.
- Jumelage du boulevard Laurentien – pont de la rivière Saint-Charles, étude géotechnique, Les consultants BPR, Dupuis, Côté et Associés, 1981.
- Étude de design architectural, secteur ouest, écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres, CCM² : Côté Chabot Morel, architectes, avec Jacques White, architecte, mai 2010.
- Les berges de la rivière Saint-Charles : Caractérisation environnementale, Service de l'environnement, Ville de Québec, 1999.



- Plan de mise en valeur du parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger, Service de l'environnement, Ville de Québec, août 2000.
- Plan d'urbanisme et de mise en valeur du milieu adjacent aux rivières Saint-Charles et du Berger, volume 1 : Inventaire et analyse des potentiels et des contraintes, volume 2 : Concept, volume 3 : Fiches-secteur, volume 4 : Cartographie, Bernard Serge Gagné, architecture et design urbain; Geneviève Nolet, consultante en environnement; Desjardins Marketing Stratégique, inc., ABPC, architecture et urbanisme, juin 2003.
- Plan d'urbanisme Kabir Kouba, Pluram/Daniel Arbour et associés, avril 1995.
- Programme de sondages (surface) : Études pédologiques, LVM Technisol, rue du Cardinal-Maurice-Roy (175 m à l'ouest, de la rue Robert-Rumilly à la rue Lee, novembre 2008), rue Lee (de la bretelle de l'autoroute Laurentienne à la rue de la Pointe-aux-Lièvres, novembre 2008) et rue de la Pointe-aux-Lièvres (du pont Lavigueur à la rue de la Croix-Rouge, mars 2010).
- Projet de Plan de développement du parc linéaire de la rivière Saint-Charles, Service de l'urbanisme, Ville de Québec, octobre 2010.
- Rapport des commissaires : Audiences publiques sur le plan d'urbanisme des berges de la rivière Saint-Charles (Kabir Kouba), Ville de Québec, septembre 1995.
- Rivière Saint-Charles : Contexte évolutif et potentiel de développement. Cahier d'étude urbaine 4, Service de l'urbanisme, Ville de Québec, 1987.
- Secteur Pointe-aux-Lièvres : Problématique du réseau utilitaire – modélisation EXTRAN, BPR, Division de la planification et du développement, Service de l'ingénierie, Ville de Québec, juillet 2006.
- Terrain no SR-005, rue de la Pointe-aux-Lièvres, étude géotechnique, Laboratoire d'inspection et d'essais inc., 1981.
- Une ville sur mesure : Plan directeur d'aménagement et de développement de la Ville de Québec, Service des communications et Service de l'urbanisme, Ville de Québec, 1988.



www.ville.quebec.qc.ca/ecoquartiers

écoquartier Pointe-aux-Lièvres

